

L'esclavage et la servitude sont universellement banis

Article 4

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

esclavage et la servitude sont profondément liés à l'histoire des sociétés humaines. C'est le paradoxe qui rend ces phénomènes difficiles à comprendre s'ils sont faciles à condamner : l'idée de l'humain avec des droits « naturels » imprescriptibles coexiste avec une pratique qui nie ce fondement. Les historiens ont montré qu'à travers les siècles et les cultures, des femmes et des hommes ont été mis en servitude. Les formes d'asservissement sont nombreuses et diverses. Le commerce d'êtres humains (celui qui s'accomplit dans les « *traites* » d'un continent à un autre ou à l'intérieur d'un continent) est ancien et se retrouve sous toutes les latitudes.

On peut distinguer trois grandes périodes : l'Antiquité, l'esclavage colonial et l'esclavage post-abolitionniste (celui qui est appelé « moderne »), c'est-à-dire les formes d'asservissement qui se poursuivent alors que l'esclavage a été aboli et déclaré criminel dans des traités signés par des puissances souveraines au milieu du xix^e siècle. La persistance de ce crime, bien

Françoise Verges
politologue,
docteur en sciences politiques à Londres,
vice-présidente du Comité pour la mémoire de l'esclavage.

qu'il soit condamné par la morale et par la loi, témoigne de la nécessité de le combattre. C'est la forme la plus extrême de l'exploitation de la force de travail. C'est l'esclavage colonial, celui qui accompagne l'avènement de la modernité en Europe, qui a cependant marqué le plus les esprits. C'est sans doute parce qu'il a profondément transformé le monde, qu'il a contribué à une mondialisation des échanges et des conflits, qu'il a fait naître des villes, qu'il a considérablement enrichi marchands, intermédiaires, capitaines et villes, et africanisé, racialisé la servitude forcée. En effet, lorsque les puissances européennes se lancent dans ce commerce (la première expédition négrière quitte l'Angleterre en 1562), elles concentrent rapidement leurs efforts autour d'une seule source d'approvisionnement, le continent africain. Les termes, nègre, noir et esclave deviennent synonymes dans l'esprit européen. Une « ligne de couleur » traverse la pensée européenne : la liberté serait « blanche », la servitude « noire » (Noir, Nègre et esclave sont synonymes

dans les dictionnaires de langue française dès la fin du xvii^e siècle). Les héritages de l'esclavage colonial sont cependant pluriels et complexes. Les premiers abolitionnistes sont les esclaves qui avec leurs résistances, leurs révoltes, leurs soulèvements vont ébranler un système juridique, social, économique et culturel. Ils vont questionner les idéaux des Lumières et un universel qui s'accorde de l'exception. L'affirmation « *Tous les hommes naissent, et demeurent, libres et égaux en droits* » ne peut souffrir que certains Hommes en soient exclus. Ensuite, les esclaves vont à jamais transformer la culture, la langue, la vie des sociétés où ils ont été déportés ; ils créent de nouvelles formes en musique, cuisine, littérature, danse, poésie, et architecture. Notre monde contemporain est rempli de témoignages de ces contributions : blues, samba, maloya... Il a fallu de tout temps justifier l'esclavage et la servitude. C'est d'abord l'ennemi capturé que l'on met en esclavage. Cette notion d'ennemi est importante car elle permet de comprendre comment la servitude forcée a pu coexister avec l'idée de communauté humaine. Ainsi, il est absurde de dire que « des Africains ont vendu leurs frères ». On vendait son ennemi, celui qui ne parlait pas la même langue, qui vivait autrement. Seul l'esclavage colonial a poussé aussi loin la justification de l'asservissement de millions de personnes avec le racisme. Aujourd'hui, c'est le pau-

DE NOS JOURS
LES ESCLAVES N'ONT PAS
PLUS DE DROITS QU'AVANT
L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE



vre, le démunis, qui est la cible de l'asservissement. La pauvreté, la misère et le dénuement poussent des individus à vendre ou à commercer ce qui « reste » une fois qu'il n'y a plus aucune autre ressource de revenu : le corps humain. On touche à l'essence de l'exploitation marchande où l'humain devient une nouvelle fois objet.

L'article 4 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme est toujours actuel. Les formes et les cibles de l'esclavage et de l'asservissement ont changé, les chiffres de l'ONU montrent que ce sont aujourd'hui majoritairement des femmes qui en sont victimes alors que tout le temps de l'esclavage colonial (près de quatre siècles),

les hommes ont constitué les 2/3 des captifs ; l'esclavage domestique est largement répandu ; la traite des corps sert surtout aux circuits de prostitution... mais la pratique d'asservir des êtres humains pour les exploiter persiste. Esclavage et asservissement demeurent donc des questions pour nos sociétés.